

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 7 NOVEMBRE 2008
--

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

A. Ordre du jour de nature extraordinaire

- Modification du nombre des administrateurs et modification corrélative du paragraphe 13.1. de l'article 13. Conseil d'administration des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

B. Ordre du jour de nature ordinaire

- Nomination d'un administrateur.
- Pouvoirs en vue des formalités.

En effet, Monsieur Jean-Pierre SONOIS quitte ses fonctions de Président du Directoire et ne sera plus à ce titre le représentant permanent de la Compagnie des Alpes au Conseil d'Administration de la SA Compagnie du Mont-Blanc. Sa parfaite connaissance du métier des remontées mécaniques et son expertise du tourisme en montagne constituent un apport précieux aux débats du Conseil. Aussi, les membres du Conseil souhaitent-ils qu'il puisse continuer à siéger comme administrateur indépendant.

Cependant, le nombre d'administrateurs est limité statutairement à 7 et les 7 sièges sont déjà pourvus. Nous vous proposons donc de fixer le nombre d'administrateurs au sein du Conseil d'administration à trois membres au moins et **huit** au plus.

Il vous appartiendra, en conséquence de modifier le paragraphe 13.1. de l'article 13. - Conseil d'administration des statuts.

Après quoi, nous vous proposons de nommer Monsieur Jean-Pierre SONOIS, demeurant 145 Rue de Longchamp, 92200 NEUILLY SUR SEINE, comme administrateur, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2014.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

Le Conseil d'administration